MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal mensuel

Édition du mois de juillet 2013

NOUVEAUX RÉSIDENTS DE SAINT-MICHEL

Les membres du Conseil municipal de Saint-Michel souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux résidents de Saint-Michel.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 220-3
Modification du règlement relatif aux usages conditionnels

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 4 juin 2013, le Conseil municipal a adopté le projet du règlement numéro 220-3 modifiant le règlement 220 relatif aux usages conditionnels.

2. Ce règlement a pour objet :

   a) D'ajouter, à titre d'usage conditionnel autorisé à l'intérieur de la zone Ci-1, l'usage suivant : Camionnage.

3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 août 2013 à 19h00 au 1700 rue Principale quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le Conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.

4. Le projet de règlement peut être consulté à mon bureau, aux heures habituelles d'ouverture.

5. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE TOUT conformément à la Loi

10-07-13
Date

Micheline Lemay
Micheline Lemay, Dir. gén. & Sec.-trés.

SITE INTERNET

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la Municipalité : www.municipalite-saint-michel.ca pour obtenir différentes informations.

IMPORTANT

Règlement de raccordement au réseau d'égouts

Le règlement est disponible sur le site de la municipalité au www.municipalite-saint-michel.ca ainsi qu'à l'Édifice municipal situé au 1700, rue Principale, pour consultation.

Liste des entrepreneurs en excavation

La liste des entrepreneurs en excavation (payeurs de taxes ou occupant de Saint-Michel) est disponible sur le site web de la municipalité ainsi qu'à l'Édifice municipal.

VANDALISME

Nous tenons à solliciter la collaboration de chacun afin de dénoncer tout acte douteux dont vous pouvez être témoin que ce soit dans les parcs, dans les installations municipales ou à tout autre endroit sur le territoire de la municipalité.

Veuillez contacter la Sûreté du Québec pour tout acte illégal commis et communiquer avec la municipalité pour rapporter tout vandalisme subi à nos installations (Graffiti, bris d'équipement, etc.). En travaillant ensemble, nous pourrons garder une municipalité propre et paisible !

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Information pour les nouveaux résidents :

Les ordures ménagères sont ramassées à tous les mercredis.

La collecte des matières recyclables a lieu le **lundi, à toutes les deux semaines,** beau temps, mauvais temps.

Le bac doit être déposé à la rue avant 7h00 a.m. et les roues et les poignées doivent être placées du côté de la maison.

Le bac doit être à 3 pieds (90 cm) de tout autre objet et toutes les matières recyclables doivent être à l'intérieur du bac.

TAXES MUNICIPALES

Veuillez prendre note que le 3e versement de taxes est dû le 1er août 2013. Si vous oubliez de le faire, vous devez savoir que tout le reste du compte devient dû et porte intérêt au taux de 12% par année depuis cette date. Vous pouvez toujours payer votre compte à la Caisse Desjardins Des Moissons, par la poste, par Internet ou directement au bureau municipal.

POUR VOTRE INFORMATION

J'aimerais vous informer à l'avance d'une disposition de la loi afin que vous puissiez essayer de payer ce qui vous reste en taxes et intérêts pour les années 2012 et antérieures.

En effet, chaque année, en octobre, je dois fournir au Conseil municipal, une liste de toutes les personnes qui sont en retard pour payer leurs taxes municipales. Le Conseil me donne l'ordre, à ce moment-là, d'envoyer des lettres enregistrées aux personnes qui doivent des taxes pour les années avant l'année en cours, pour les aviser que, s'ils ne paient pas les taxes pour les années antérieures, une résolution sera envoyée à la MRC à l'assemblée de Conseil du mois de janvier pour faire vendre leurs propriétés pour non paiement de taxes.

Afin d'éviter cette situation, vous pouvez peut-être m'envoyer une série de chèques postdatés que je déposerai aux dates qui vous conviendront afin de diminuer le montant qui est passé dû pour la période avant le 1er janvier 2014.

Vous pouvez aussi me téléphoner pour prendre des arrangements dès que possible au 450-454-4502 et demander Micheline Lemay.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Nous désirons vous rappeler que la fosse septique d'une résidence doit être vidangée à tous les deux ans. La Municipalité de Saint-Michel a négocié le prix de la vidange des fosses septiques auprès de la compagnie Sanitaire Chayer inc. Celle-ci a accepté d'offrir le service au prix de 140 $ plus taxes soit 160.97$.

Il y aura aussi un montant de 11.20$ pour la surcharge de carburant plus taxes qui sera ajouté sur la facture, donc pour un total de 173.84$

Ces prix sont pour la vidange des deux côtés d'un réservoir standard d'une capacité jusqu'à 1,000 gallons.

Pour profiter du prix spécial, téléphonez au bureau municipal au 450-454-4502 avant le 25 novembre 2013.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CLAIRE-LAZURE

Club de lecture 2013 / Le voyage :

Pendant la période estivale, les jeunes lecteurs pourront déposer les coupons de participation qui leur seront remis lors des emprunts qu'ils feront à la bibliothèque Claire-Lazure. De plus pour les cinquante premières inscriptions une trousse sera remise

Tout y est : passeport, collants, livret d'activités (selon l'âge). De plus, tout le matériel est français/anglais. Des activités interactives sont présentes sur le **site Web du Club**. Aussi de beaux prix à gagner. (Tirage le 21 août)

Inscription gratuite du 1er juillet au 17 août (4 à 12 ans)

Fermeture

La bibliothèque sera fermée du 21 juillet au 3 août pendant les vacances de la construction. Afin de préparer vos vacances nous avons plusieurs documents et guides touristiques disponibles.

Heures d'ouverture estivales :

Mercredi 18h à 20h30
Vendredi 15h à 18h
Samedi 9h30 à 12h

FESTIVAL DE ST-MICHEL

Compétition de pompiers, rallye familial, exposition d'artisans, jeux gonflables, souper au cochon braisé et plus encore. C'est ce que **Le Festival de St-Michel** vous promet cet automne. Notez bien dans votre agenda que le **samedi 7 septembre 2013,** il y aura de l'action. Toute la journée, la population de St-Michel pourra venir s'amuser et participer à différentes activités. C'est la journée à ne pas manquer.

COLLECTE DE DONS DE MATÉRIEL SPORTIF

L'organisme Profil santé est à la recherche de matériel sportif pour faire bouger davantage les enfants du coin et leur apprendre de nouveaux sports lors d'activités familiales. Ballons, balles, raquettes de tennis, raquettes de badminton, cordes à sauter, bâtons de baseball, gants de baseball et autres sont les bienvenues. Pour nous aider, il suffit de faire un don d'équipements sportifs usagés ou en surplus au dépôt de votre municipalité au 1700 rue Principale durant les heures d'ouverture du bureau.

Maude St-Hilaire
Coordonnatrice en saines habitudes de cie
CLD des Jardins-de-Napierville
Téléphone: 450-245-7289 / 514-990-5586
Télécopieur: 450-245-7417
maude@cld-jardinsdenapierville.com

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

BESOIN D'UN PETIT « COUP DE POUCE » CET ÉTÉ ?

Coopérative Jeunesse de services
Coop: Vois la jeunesse

Pour une 12ième année consécutive, **du début juillet à la fin août**, la Coopérative jeunesse de services sera de nouveau en poste pour vous. Ce sont des jeunes de 14 à 17 ans, qui peuvent vous aider pour vos menus travaux, tels que du gardiennage, de l'entretien ménager et paysager, de la peinture extérieure, etc.

N'hésitez pas à contacter le Carrefour jeunesse-emploi, l'organisme qui parraine ce projet, pour toute information concernant la Coop. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 450 454-5814, par courriel au : info-stremi@cjehuntingdon.org ou venir nous visiter au 18, rue de l'Église, Saint-Rémi.